

A Monsieur le Président de la CAP,

sous couvert des représentants en CAP des ITPE

objet : de l'urgence à transformer l'emploi fonctionnel en vrai 3ème grade !

Monsieur le Président,

Je suis IDTPE détaché-e sur emploi fonctionnel d'ingénieur en chef des TPE et je tiens à vous faire part de mes vives inquiétudes et de mes questionnements, à l'occasion de cette CAP qui examine notamment les détachements et renouvellements dans les emplois d'IC1 et IC2.

Inquiétudes quant aux possibilités de construction de mon parcours professionnel et face aux limites que présente désormais ce 3ème grade qui ne dit pas son nom.

Les transferts de compétences aux collectivités territoriales ou à d'autres ministères que les MEDDE-MLETR, les créations d'établissements publics et la compression des organigrammes dans les services de mon ministère de rattachement obligent à une mobilité de plus en plus contrainte, voire forcée, sans que mon niveau de compétences et mes capacités, reconnus par mon détachement dans les emplois d'ICTPE, ne soient reconnus ailleurs !

A cela s'ajoute à présent la fermeture de l'accès à certains emplois de sous-directeurs, d'experts de haut niveau et de direction au sein de l'État, et même dans les collectivités territoriales (en les réservant aux corps HEB) alors que ces employeurs continuent d'exprimer leur satisfaction vis-à-vis du corps des ITPE.

Inquiétudes face aux impacts de la réforme territoriale, sur la qualité et le nombre des postes offerts aux 2ème et 3ème niveaux d'encadrement, sur la perspective de fermeture accrue vers les postes de direction en cas d'évolution de leur cotation, à la fois dans les services de l'État et dans les collectivités. Ce à quoi il faut ajouter l'éventualité d'une perte de rémunération si, d'ici trois ans, je n'ai pas trouvé un poste en adéquation avec mon « grade qui ne dit pas son nom », puisque les textes de la fonction publique parus cet été le prévoient ainsi si mes ministères ne font rien !

Et les questions sans réponse de la part de mon ministère ne manquent pas : comment pourrai-je prétendre à des renouvellements de détachement ou à de nouveaux détachements dans un contexte où les arrêtés emplois du MEDDE seront toujours en décalage avec les organigrammes des services déconcentrés notamment, mais aussi avec le paysage des établissements publics ? Comment sera assuré le renouvellement des générations sur le 3ème grade quand on sait à quel point le contingent d'emplois fonctionnels d'ingénieurs en chef est réduit ? Comment s'inscrire dans le processus de gestion des cadres dirigeants de l'État quand l'emploi fonctionnel est devenu un pré-requis, lui-même extrêmement fragile ?

La dynamique de mon parcours professionnel est donc bel et bien menacée si des passerelles ne sont pas rapidement créées entre les différents employeurs, et l'accès à ces postes rapidement rétablis. L'emploi fonctionnel géré comme un grade ne peut pas survivre plus longtemps à ces évolutions permanentes du paysage des services publics et de la fonction publique !

Pour répondre à ces inquiétudes et à ces questionnements, Monsieur le Président, je ne vois qu'une solution pérenne : un véritable 3ème grade culminant HEB pour le corps des ITPE, réponse évidente et urgente !

L'Ingénieur-e en Chef des Travaux Publics de l'État